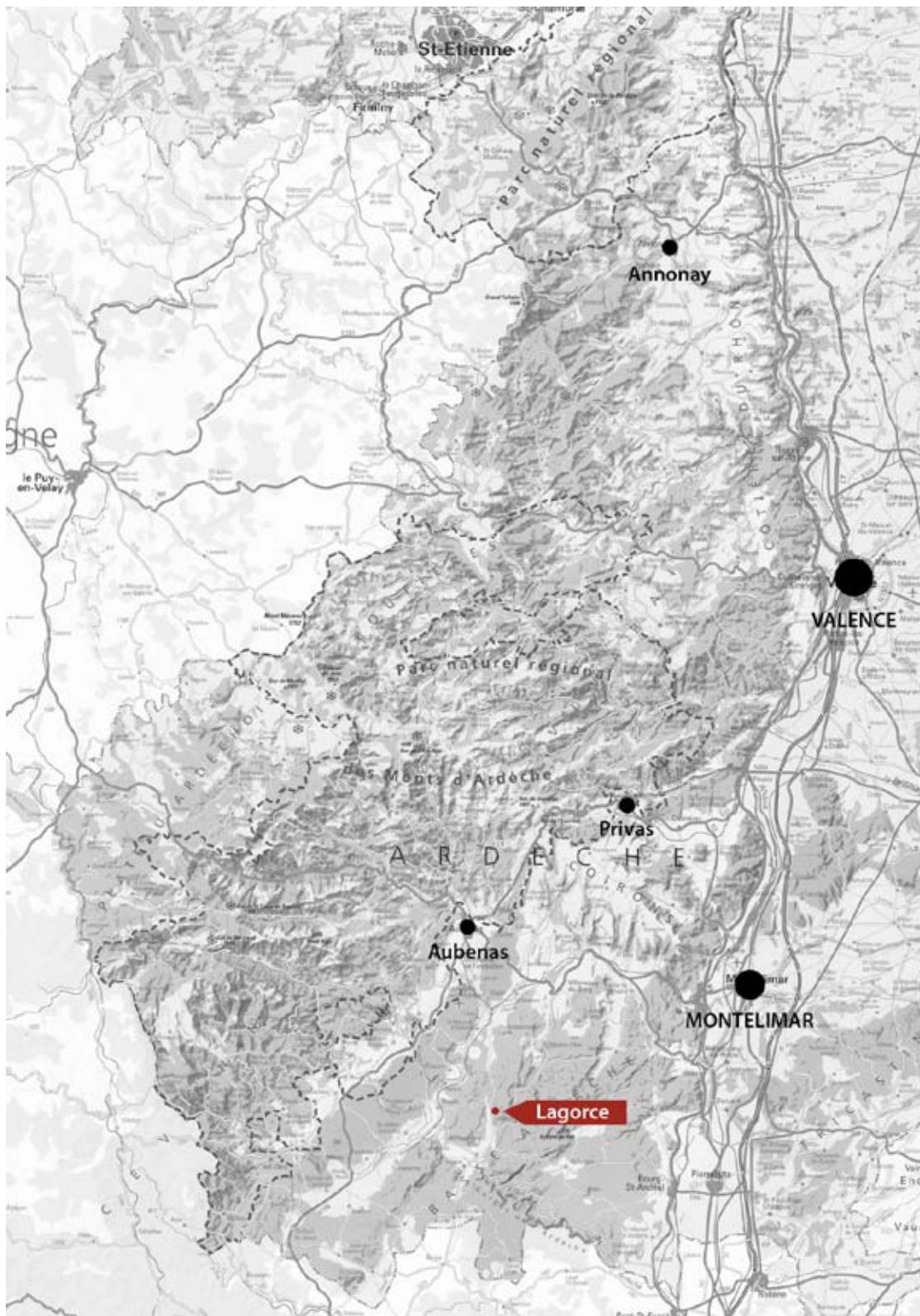


# Lagorce (Ardèche méridionale) Ecoquartier rural

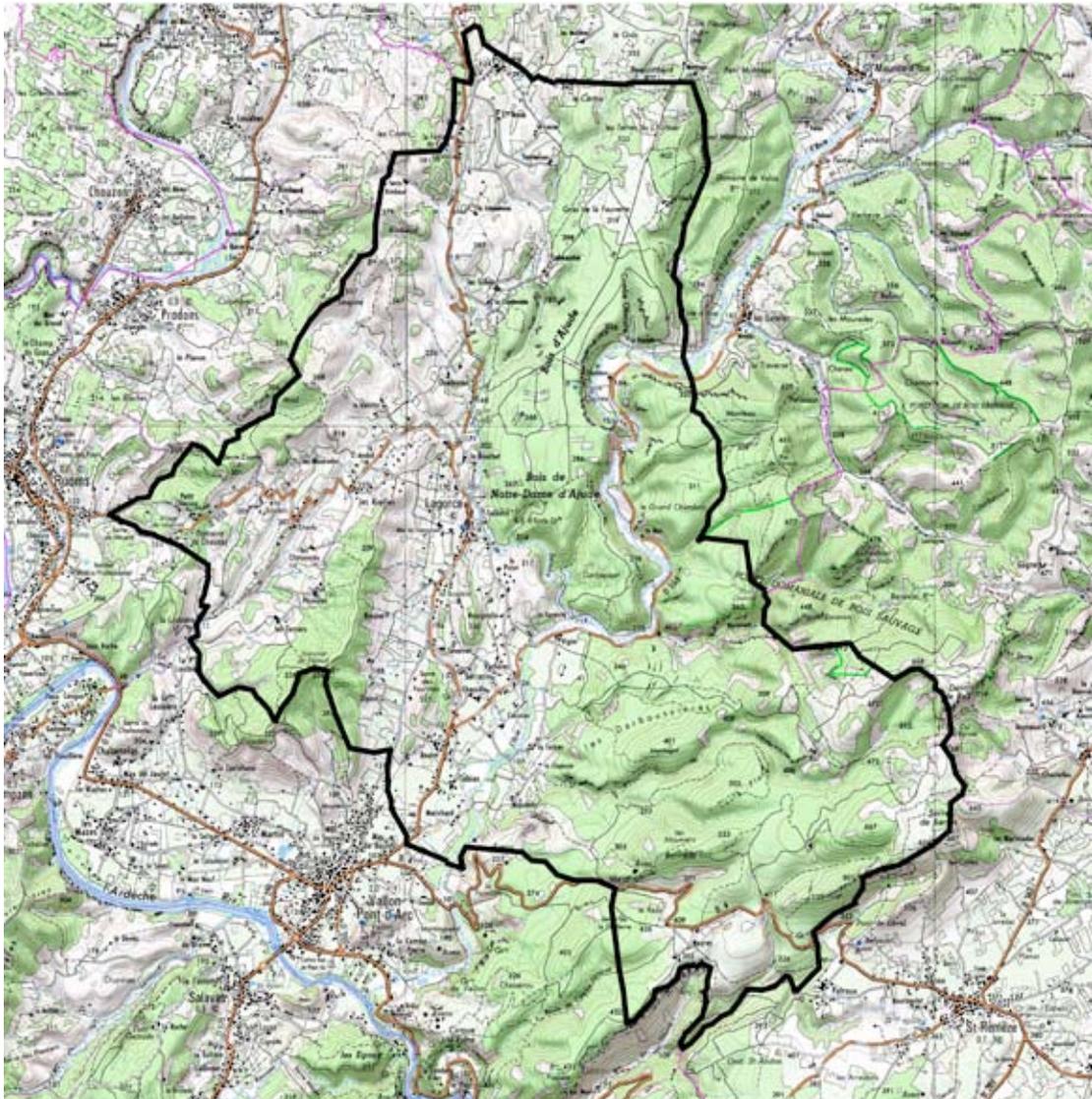


# PLAN DE LOCALISATION



Source: Carte régionale «Latitude»

# TERRITOIRE COMMUNAL



Source : géoportail.fr







Quartier de l'Auche d'Ozil - Lagorce

# **& RURAL DU DURABLE!**

**/// Concours d'idées /**  
pour un habitat durable en Ardèche

ouvert aux étudiants  
en architecture

**Date limite  
d'inscription  
10 janvier 2011**

**RECHERCHE**

**" Éco-quartier rural "**

**3 prix de 1000€**

décernés par un jury  
présidé par Philippe MADEC

**Indemnité de participation 300€**

**Informations et inscriptions**

CAUE de l'Ardèche

Tél : 04 75 64 36 04

<http://www.archi.fr/CAUE07/>

**CAUE**  
de l'Ardèche

Organisme  
environnemental  
associé au CAUE de  
l'Ardèche  
et membre de l'Union



Avec  
le soutien  
de la Région  
Rhône-Alpes



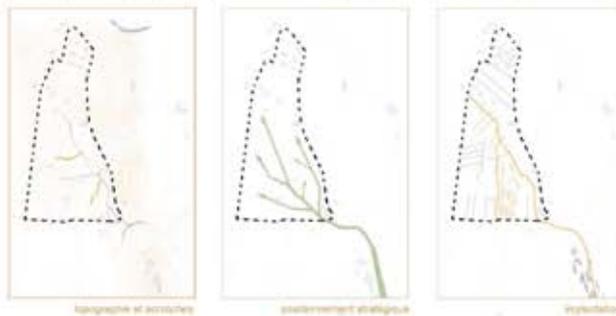
# ÉQUIPE N°1

Delphine Bugaud, Alice Gras et Timothée Soheylian



## LAGORCE L'Auche d'Ozil INFILTRATION(S) Concours Rural et Durable

### ANALYSE échelle du territoire



La problématique principale du projet repose sur les liens entre le bourg et le site d'étude :

- Liens physiques
- Liens sociaux
- Liens avec le paysage existant

Nous choisissons de nous mettre en continuité avec le village en poursuivant les systèmes repérés par une infiltration progressive sur le site. De cette manière le projet vient s'inscrire comme transition entre la forme bâtie du bourg centre et les ensembles pavillonnaires situés au Nord.



**PHASE 2 de la proposition**

- + organisation d'un habitat de type individuel semi-groupe en lien avec le pavillonnaire situé plus au nord : une transition entre le bourg centre et l'entrée du village
- + aménagement de jardins familiaux

+ PÔLE ENFANCE ET BIBLIOTHÈQUE

+ JARDINS FAMILIAUX

**PHASE 1 de la proposition**

- + organisation d'un habitat de type groupé en lien avec la forme bâtie du bourg centre de Lagorce
- + un système de venelles piétonnes et cyclables viennent irriguer le site et permettent la desserte des logements, des équipements et espaces publics
- + une hiérarchie des sols avec la valorisation de terres cultivables et le développement d'espaces paysagers

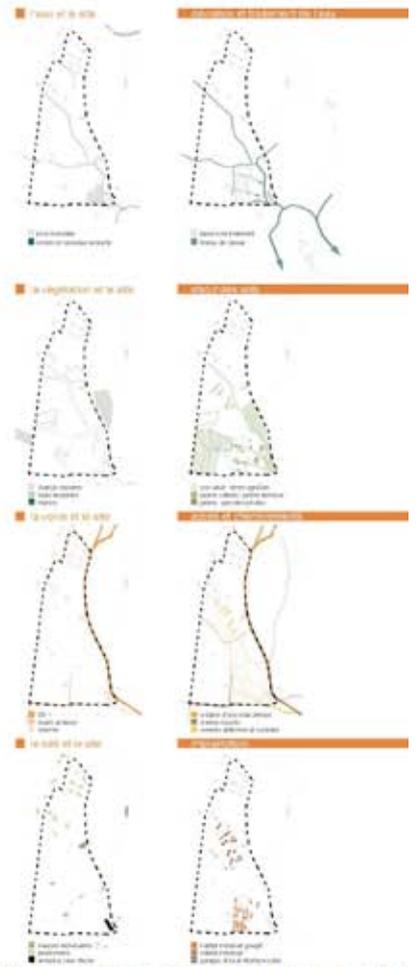
+ LA CAVE

+ LA PASSERELLE

• mise en place d'un ponton pour accéder au site, pour sécuriser l'accès de la passerelle

• passage de piétons vers l'axe du bourg centre et vers la petite vallée

LE CENTRE BOURG



**INFILTRATION(S)**



**LE PÔLE petite enfance et bibliothèque**

Implantation d'équipements au cœur du site  
 • complémentarité avec le centre bourg par la mise en place d'une annexe de l'école (classe de primaire) et d'une crèche  
 • implantation de la bibliothèque en lien avec le pôle petite enfance



**pôle éducatif**  
 bibliothèque, annexe petite enfance et annexe de l'école

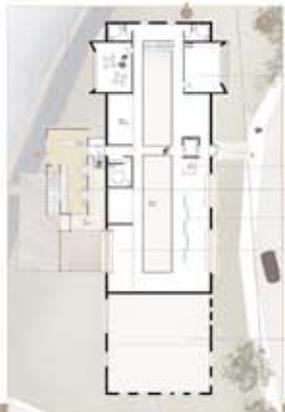


**LA PASSERELLE**  
 Le lien vers le centre bourg



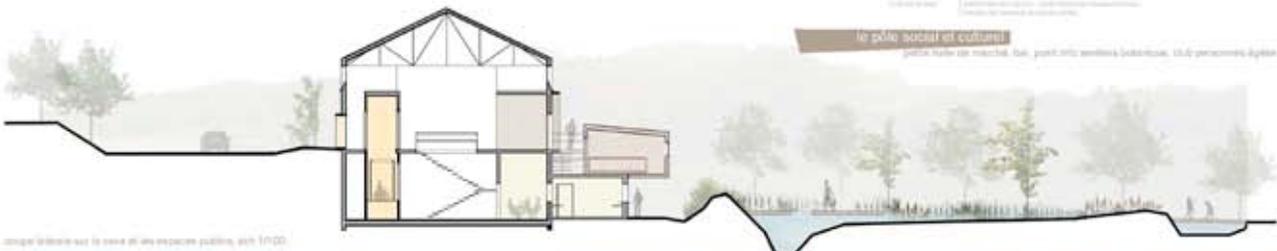
**LA CAVE**

Revalorisation de la cave viticole par une mixité de programmes :  
 • petite halle de marché avec vente directe en rdc  
 • point info sentier botanique et salle d'exposition sur le village  
 • salles mise à disposition pour les personnes âgées



**le pôle social et culturel**

petite halle de marché, rdc, point info, sentier botanique, club personnes âgées



coupe latérale sur la zone et des espaces publics, éch. 1/100

INFILTRATION(S)



**PHASE 2 : les logements individuels semi-groupés**

Les logements sont en lien avec le passage du réseau des plateformes viennent relier six logements et permettent de profiter du paysage selon les saisons.

Une verrière ventilée est partagée entre deux logements et offre ainsi un espace semi-extérieur appropriable. Les logements sont réalisés en ossature bois et les murs pignons donnant sur la verrière sont en pisé préfabriqué.



Les verrières partagées ventilées. Un espace semi-extérieur.

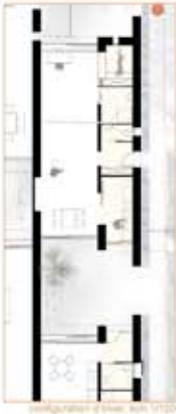


**PHASE 1 : les logements individuels groupés**

Des murets de clôture viennent organiser les logements et les espaces publics. Un système de venelles piétonnes et cyclables vient animer l'espace et permet d'accéder à des courtelles d'entrée partagées.



plan de configuration à des axes 1/1/1/2

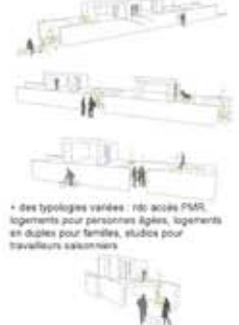


Habiter les saisons



les 3 variantes des logements

- des logements traversants
- des espaces partagés : courtes communes
- des espaces de transition : sas d'entrée
- des accès multiples : passerelles, escaliers



- des typologies variées : rdv accès PMR, logements pour personnes âgées, logements en duplex pour familles, studios pour travailleurs saisonniers



- + buanderies et potagers partagés à l'étage
- + rdv en pierre dans la continuité du bourg centre (possibilité en pierre massive)
- + étages en ossature bois permettant une flexibilité des logements



les murs de projection contre le vent du nord-ouest



Les logements

rapport entre espace public et privé, supports de proximité



un rapport de proximité - un projet sur les espaces de transition



les espaces partagés : courtes communes, potagers



groupes d'habitants, continuité des étages



espace public et privé



# ÉTUDE DE PROGRAMMATION URBAINE ET MODIFICATION DU PLU

## Secteur de l'Auche d'Ozil

**LAGORCE** - Département de l'Ardèche  
Maître d'ouvrage

Orientation d'aménagement et de programmation ajustée - Chiffrage - Faisabilité opérationnelle | 17 avril 2013

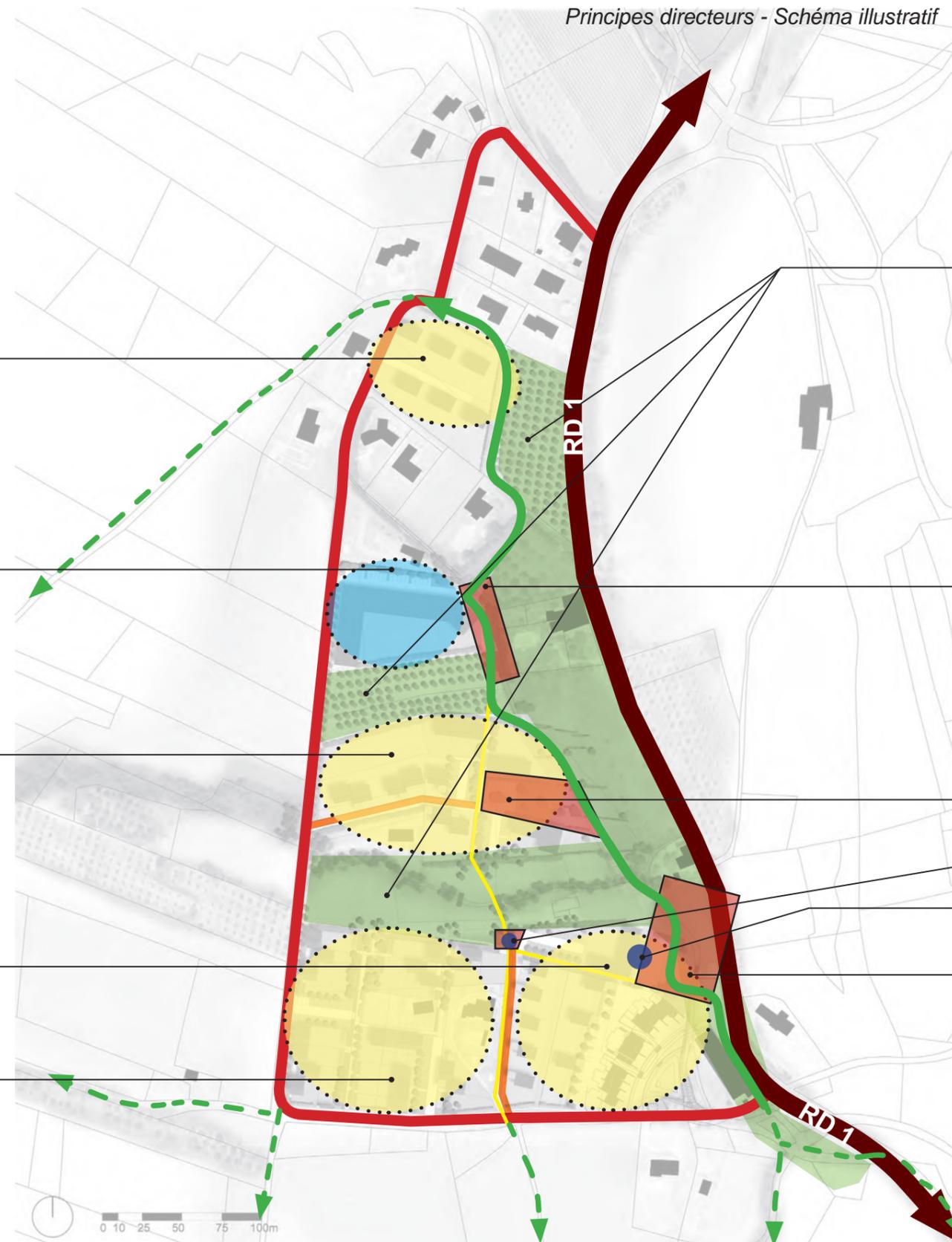


**Atelier urba-site | Mandataire**  
30, place de la ville 42800 GENILAC  
04 77 75 32 81 // 06 24 52 64 97 // urba-site@orange.fr

**Agence Paysage Ménard | Co-traitant**  
5, rue Roget Salengro 69009 Lyon  
04 78 83 72 05 // agence@paysagemenard.com

**SEGIC Ingenierie | Co-traitant**  
50 rue Jean Zay  
69 800 SAINT-PRIEST  
04 72 28 72 13

# Orientations programmatiques principales



**SECTEUR À VOCATION RÉSIDENTIELLE :**  
+/- 6 logements individuels

**PROJET TYPE EHPAD :**  
+/- 70 lits

**SECTEUR À VOCATION RÉSIDENTIELLE :**  
+/- 29 logements répartis en :  

- +/- 07 logements individuels
- +/- 04 logements intermédiaires
- +/- 10 logements intermédiaires pour «saisonniers»
- +/- 08 logements collectifs

**SECTEUR À VOCATION RÉSIDENTIELLE :**  
+/- 18 logements répartis en :  

- +/- 08 lots libres communaux sur 4 220m<sup>2</sup>
- +/- 10 logements collectifs

**SECTEUR À VOCATION RÉSIDENTIELLE :**  
+/- 23 logements répartis en :  

- +/- 14 logements groupés
- +/- 09 logements intermédiaires

 et +/- 08 places de stationnement visiteurs réparties en poches paysagères

**CORRIDOR ÉCO-PAYSAGER :**  
Jardins, vergers, jardins partagés, espaces paysagers réservés aux modes doux et à la gestion hydraulique  
Coupures vertes au sein du quartier

**SECTEUR D'ARTICULATION URBAINE ET PAYSAGÈRE D'INTENSITÉ DOUCE ENTRE LA RD, LE PROJET PUBLIC ET L'AXE VERT DES BERGES DE L'OZIL :**  

- Cheminements et interactions avec le projet public
- Parcours nature axé sur la biodiversité et la valorisation du ruisseau de l'Ozil

**SECTEUR D'ARTICULATION URBAINE ET PAYSAGÈRE D'INTENSITÉ MOYENNE ENTRE LA RD, LE NOUVEAU QUARTIER ET L'AXE VERT DES BERGES DE L'OZIL :**  

- Placette libre multifonctionnel (dont +/- 07 places de stationnement public paysager)
- Plaine nature multifonctionnel de jeux et de détente

**SECTEUR D'ARTICULATION ET MISE EN VALEUR DU CABANON EXISTANT (+/- 10m<sup>2</sup> en lien avec la coupure verte)**

**RÉSERVE POUR UN LOCAL COMMUNAL (+/- 100m<sup>2</sup> en lien avec la place de quartier)**

**SECTEUR D'ARTICULATION URBAINE ET PAYSAGÈRE D'INTENSITÉ FORTE ENTRE LA RD, L'ANCIENNE CAVE VITICOLE, LE NOUVEAU QUARTIER ET L'AXE VERT DES BERGES DE L'OZIL :**  

- Place de quartier pouvant accueillir un marché, une halle couverte, un four à pain...
- +/- 18 places de stationnement publiques réparties en poches paysagères
- Belvédère sur le grand paysage, pôle de biodiversité et espaces paysagers réservés aux modes doux (rencontre, détente...) et à la gestion hydraulique



Plan de composition à l'échelle du territoire





# Comment s'inscrire dans le paysage

## Intérêt du lieu

J'habite à Lagorce, un village riche de patrimoines



# Photographie du bourg de Lagorce  
- Situation du lotissement



# Photographie du ranc du bourg de Lagorce  
- Mise en évidence de la focale paysagère depuis le site.



L'EAU



LE VÉGÉTAL



LA PIERRE

**& LE PAYSAGE**

### Un environnement paysager à haute valeur :

Lagorce se caractérise par son village suspendu sur son ranc. Le centre bourg est riche.

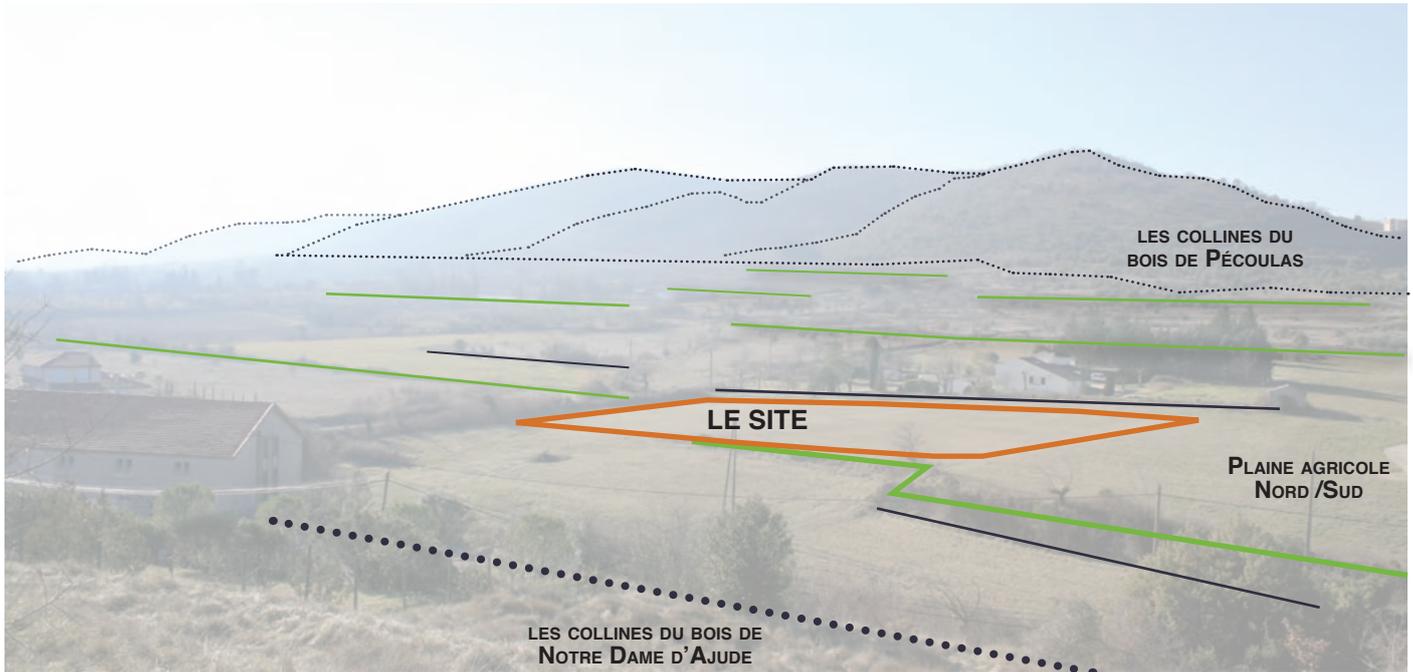
Le lotissement s'inscrit dans la vaste plaine Nord/Sud à vocation agricole au coeur d'un environnement rural encore préservé. La plaine est bordée par deux reliefs, les collines du bois de Pécoulas et un relief plus marqué qui prend la forme d'un ranc où s'est adossé le centre bourg historique.

Le site porte en lui des marqueurs paysagers qui constituent le patrimoine paysage de la commune comme la palette végétale locale, la gestion de l'eau, l'utilisation de la pierre ... tous ces éléments étant hérités des pratiques rurales, locales et sont autant de pistes d'inspiration pour votre projet d'habitation.

# Comment s'inscrire dans le paysage

## Intérêt du lieu

### Valeur paysagère patrimoniale



# Photographie du site

- Mise en évidence des lignes directrices du paysage.

### **Le concept : un patrimoine rural à ré-interpréter**

#### **Identification des marqueurs paysagers à valoriser dans votre projet d'habitation :**

- Les lignes structurantes de l'environnement se traduisent par les transversales Nord Sud
- Le fossé et la présence de l'eau dans le paysage.
- La végétation liée à la pratique agricole : oliviers, mûriers en limite de parcelle.
- La végétation de garrigues (prairies sèches).
- La gestion du relief : pente du terrain, murs de restanques et murets en pierre sèche en limite de parcelle.
- La vue sur le ranc et le bourg de Lagorce, les collines boisées et l'impression de grand paysage ouvert

# Comment s'inscrire dans un projet cohérent

## Volume bâti et maîtrise de l'énergie

### OBJECTIFS :

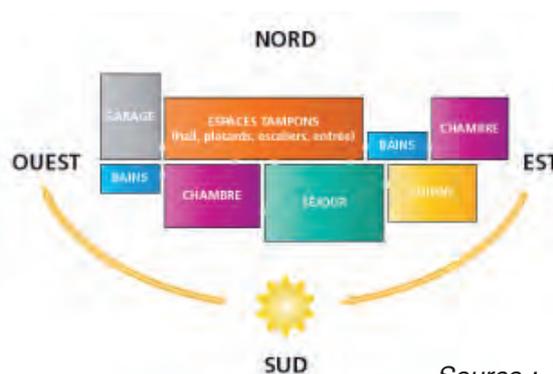
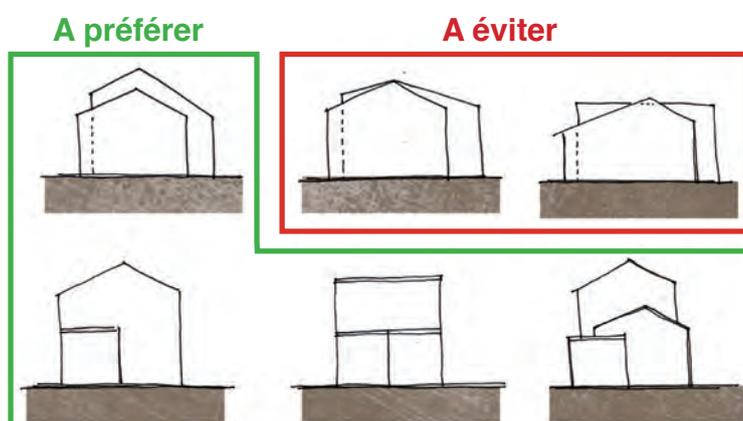
Atteindre une harmonie des volumes via une compacité et une répartition des différents éléments. Un certain agencement des volumes, des pièces permet de maximiser les apports solaires et de limiter les consommations d'énergie (tirer parti du rayonnement solaire, de la ventilation naturelle...).

### PRINCIPES :

Pour autant, il n'est pas dans nos intentions de contribuer à la réalisation d'une seule typologie constructive sur un modèle unique de « boîte » simple et fermée ; il est question plutôt de promouvoir une certaine compacité du bâti au profil de la maîtrise de l'énergie.

Certaines pièces annexes, dépendances peuvent « sortir, protéger, s'adosser » de l'enveloppe, jouant le rôle de filtre isolant voir contribuer à l'apport énergétique (serre, véranda).

- Raccorder harmonieusement les toitures entre les différents volumes bâtis et/ou extension.
- Regrouper les pièces de nuit souvent moins chauffées.
- A l'Est les pièces de nuit évitent la surchauffe de l'été.
- Regrouper les points d'eau chaude sanitaire et les rapprocher de la source de production.
- Agencer les pièces de manière à favoriser la ventilation d'une façade à une autre.



Source : © créham